

DÉFENSE

N° 3

12 février 2021

Prolongation des mesures liées au corona

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Au cours des derniers mois, notre pays a lutté avec un succès raisonnable contre la propagation du coronavirus, ce qui a entraîné une évolution relativement favorable des chiffres dans notre pays. On peut parler d'une stabilisation du nombre de contaminations, bien qu'à un niveau trop élevé. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de nouvelle vague de contaminations liée à la propagation de toutes sortes de variants du virus. Notre système de santé a résisté et nous avons pris les premières mesures importantes dans le cadre de l'opération de vaccination. Ceci a permis d'améliorer considérablement la situation dans les maisons de repos. Il y a des lueurs d'espoir, qui doivent tous nous motiver à persévérer. La défense continue d'ailleurs à apporter une contribution remarquée à l'effort collectif et je vous en suis très reconnaissant.

La vigilance reste toutefois de mise et les efforts doivent être poursuivis car nous restons vulnérables et il ne sera pas possible d'administrer le vaccin à tout le monde à très court terme. Malgré toutes nos mesures de précautions, des foyers Covid ont également éclaté dans certains théâtres d'opérations ces dernières semaines. C'est pourquoi les mesures relatives aux Corona exposées dans le Flash Direct n° 18 du 23 octobre 2020 et prolongées avec le premier Flash Direct de 2021, sont à nouveau prolongées jusqu'au 31 mars 2021. Les priorités définies en octobre restent également d'application.

J'insiste à nouveau sur le respect correct des règles de base, y compris les mesures concernant la quarantaine et l'isolement. L'interdiction des voyages non essentiels est également valable pour la Défense. Le travail à distance continue à être la règle dans toute l'organisation et j'attends des Chefs de Corps qu'ils déterminent avec discernement les fonctions et le personnel qui doivent être présents dans le cadre des priorités. Parallèlement, il faut veiller à la diminution progressive des congés 2020 et des heures de récupération accumulées, afin que nous puissions évoluer, au cours du second semestre, vers un niveau acceptable d'opérationnalité et une reprise de toutes nos activités. Le succès de la campagne de vaccination jouera un rôle décisif à cet égard. J'espère pouvoir vous donner davantage d'informations à ce sujet dans un prochain Flash.



Michel Hofman
Amiral
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense

Prière de donner à ce document la plus large di



Éditeur responsable : Colonel breveté d'état-major Guido Hart
Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – 9-6321-17347 – www.mil.be

